



# Assemblée générale

Distr. limitée  
13 novembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-septième session**  
**Troisième Commission**  
Point 64 de l'ordre du jour  
**Rapport du Conseil des droits de l'homme**

**Cap-Vert\* : projet de résolution**

## **Rapport du Conseil des droits de l'homme**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 60/251 du 15 mars 2006, par laquelle elle a institué le Conseil des droits de l'homme, et sa résolution 65/281 du 17 juin 2011 sur l'examen de la question du Conseil,

*Rappelant également* ses résolutions 66/136 du 19 décembre 2011, 65/195 du 21 décembre 2010, 64/143 du 18 décembre 2009, 63/160 du 18 décembre 2008 et 62/219 du 22 décembre 2007,

*Ayant examiné* les recommandations formulées dans le rapport du Conseil des droits de l'homme,

*Prend acte* du rapport du Conseil des droits de l'homme, de son additif et des recommandations qui y figurent<sup>1</sup>.

---

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-septième session, Supplément n° 53 (A/67/53) et Supplément n° 53 A (A/67/53/Add.1).

